

Un vélo écolo

Les transports, et en particulier la prolifération des automobiles et des camions légers, sont la plus importante source de polluants atmosphériques au monde, pouvant générer jusqu'à 86 % des polluants émis dans certaines agglomérations urbaines, comme c'est le cas à Mexico et à Bangkok. Les engagements pris par la communauté internationale dans l'accord de Paris prévoient de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, entre autres en désinvestissant dans les énergies fossiles.¹ Cet objectif doit inévitablement se traduire par d'importants changements dans le secteur du transport.

C'est dans les transports que les émissions de gaz à effet de serre connaissent la plus forte croissance. Même dans les pays en voie de développement où la flotte automobile est encore peu importante, les émissions polluantes sont déjà inquiétantes, à cause de l'absence quasi complète de contrôle de la part des autorités publiques. La bicyclette offre donc une solution de rechange propre au transport motorisé. En plus, le vélo contribue à réduire la pollution sonore. Par exemple, en 2004, lors de la tenue de l'événement *En ville sans ma voiture*, Environnement Québec a pu mesurer la diminution suivante de pollution sonore et atmosphérique :

- Une baisse de 90 % du taux de monoxyde d'azote (NO) et de 90 % du monoxyde de carbone (CO) a été enregistrée cette journée-là par la Direction de l'environnement de la Ville de Montréal.
- La mesure de bruit enregistrée pendant la période la plus calme de la journée (13h30) a été de 50 décibels (dB), comparativement à 80,5 décibels (dB), au même endroit et à la même heure une semaine plus tard.²

1. [Accords de Paris sur le climat.](#)

2. [En ville sans ma voiture.](#)